



Compte-rendu de la réunion exceptionnelle du conseil d'administration

le mardi 1^{er} mars 2015 au cinéma Le Gergovie de Cournon

Présents :

Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Martine Bellanger (cinéma Le Gergovie à Cournon), Janick Cordier (cinéma La Viouze aux Ancizes) , Philippe Dousse (cinéma le Pré Bourges à Mauriac)

Excusés : Jean-Paul Preynat (circuit Cinélux), Richard Morier (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand)
Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon), Xavier Gourdet (cinéma Le Chardon à Gannat),
Viviane Paris (cinéma Delta à Saint-Flour)

Y assistait Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

A l'ordre du jour : la suppression de la subvention du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (3900 €) et de ce fait la nécessaire révision du Budget Prévisionnel (BP) 2016

Lecture des retours de mails :

Jean-Paul :

- Forte baisse de l'aide pour les dépliants programme Coup de Cœur de Sauve Qui peut le Court métrage (SQP)
- Baisse de l'aide de Plein Champ à l'animation aux salles
- Baisse dans les dépenses liées à l'édition des documents.

Alain :

- Forte baisse de l'aide pour les dépliants SQP Coups de cœur du Festival (100 €)
- Pause dans les animations en concrétisant celles qui sont en place ou prévues
- Refaire le tour des financeurs pour leur rappeler l'importance des subventions pour un maintien de l'ensemble des cinémas d'Auvergne. Il faut montrer que Plein Champ est présent.

Xavier :

- Maintenir le sens de Plein Champ qui est l'échange d'infos entre exploitants et la mutualisation d'animations entre salles

- Rencontrer le Département 63 pour avoir des explications sur le désengagement et tenter de négocier un revirement de leur position

- Rencontrer tous nos partenaires habituels (AFCAE, ADRC, GRAC...) et ouvrir des pistes de réflexion avec eux sur des financements nouveaux,

- Compenser la perte sèche de 4000 € en 2016 par une campagne de financement participatif en demandant aux exploitants de relayer cette campagne auprès de leurs publics,

- A court terme, envisager de réduire nos frais de publication, notamment ceux liés aux P'tits mordus (environ 4000 €) tout en maintenant cette programmation auprès des exploitants.

Richard :

- Définir les postes sur lesquels il est possible de réduire les dépenses sans atteindre au cœur de l'objet de l'association,

- Envisager de suspendre l'aide financière aux animations en maintenant néanmoins leur développement et leur coordination sur notre réseau. C'est l'aide de l'animation qui est l'objet de Plein Champ et pas forcément une aide financière aux salles,

- Analyser les possibilités d'un financement alternatif. Je ne pense pas que faire appel aux salles ou au public soit souhaitable. L'appel aux collectivités peut être tenté. Pour ce qui est de demander au Conseil Départemental de réviser sa décision, pour ma part je ne vois pas comment et avec quels arguments l'infléchir

- Anticiper notre fonctionnement en cas de réduction de la Région AURA et de la DRAC et le cas échéant être prêt. Se préparer car si la DRAC et la Région ne diminuent ne serait-ce que 10-15%, nous ne pourrions faire face aux charges fixes une fois les autres dépenses engagées.

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il est primordial de maintenir les animations coûte que coûte, sinon Plein Champ perd toute légitimité d'existence. La communication quant à elle pourrait voir son budget diminuer.

Il faut envisager de revoir la plaquette liée aux P'tits mordus qui représentent 4000 €, un gros poste donc. La proposition de chacun n'est pas une suppression pure et simple du document qui est beau et qui en terme d'image auprès de la Région est important, mais de revoir la périodicité du tirage. Un autre calendrier de travail avec un choix des films en septembre pour un envoi en octobre et le tirage d'une seule plaquette... Actuellement Fabienne fait les choix pour la plaquette Octobre-Décembre en juillet mais rappelle ses difficultés pour caler suffisamment en amont les films qui sortent de janvier à mai...

Pour la plaquette du programme Coup de Cœur de SQP :

- Philippe rappelle que Plein Champ est né grâce au Festival du Court et qu'il ne faut pas sous-estimer cela, ni couper les liens avec cette structure. Ne pas oublier que la visibilité de Plein Champ au niveau régional est importante avec cette plaquette. D'autant plus maintenant alors qu'ils vont s'ouvrir à Rhône-Alpes. Baisser à 100 € semble ridicule. Il faut bien sûr envisager une baisse mais pas à ce niveau.

- Martine estime quant à elle que SQP n'a pas besoin de Plein Champ pour leur financement et que le travail de SQP avec les salles s'est dégradé depuis plusieurs années (la présence d'un membre du Festival est annoncée mais au dernier moment désistement). Elle est d'accord avec Alain pour une aide réduite à 100 €.

- Christophe et Janick sont d'accord avec Philippe : il est nécessaire de baisser l'aide mais de ne pas trancher trop dans le vif. Il est proposé 350 € ou 400 € pour que ça ne devienne pas dérisoire, ce qui fait une baisse

déjà substantielle de 30% environ. Il est nécessaire de montrer que malgré les difficultés nous restons un partenaire...

Il faut, en tout état de cause, certainement réenvisager à terme le partenariat avec SQP sur les coups de cœur pour bien définir les engagements de chacun sur cette action.

Pour le reste du budget :

Le Budget Prévisionnel est analysé ligne par ligne

Les lignes sur lesquelles il peut y avoir une proposition de dégraissage :

- **Ligne honoraires comptables et formation** : inscrit 4500 €, proposé à 3000 € :

- 1500 € prévus pour d'hypothétiques formations des exploitants qui ne semblent pas primordiales compte tenu des circonstances.

- **Publications éditions de document de films** inscrit 7240 €, proposé à 6440 € :

- 800 € lié aux documents prévus pour le « Printemps du documentaire ».

- **Frais de déplacement coordinatrice et Président** inscrit 2700 €, proposé à 2200 € :

- 500 € même s'il faut prévoir un budget minimum pour les déplacements liés à des rencontres à Lyon ou Paris, les déplacements de Fabienne liés à l'AFCAE jeune public étant pris en charge par l'AFCAE. Philippe se demande s'il est pertinent que Fabienne aille par exemple à Charlieu quand il n'y a pas de réunions entre permanents des associations régionales. D'un autre côté Christophe trouverait surprenant qu'en tant qu'organisatrice, Fabienne n'y soit pas...

- **Frais de mission et réception** inscrit 1300 €, proposé à 700 € :

- 600 €. Toutes les dépenses liées aux frais de bouche des adhérents (à l'AG et lors des CA) pris en charge par Plein Champ peuvent être supprimés. C'est apprécié mais ça ne pose pas de problème aux membres présents afin que ça ne soit pas maintenu, d'autant plus que c'est le genre de chose difficilement justifiable auprès des partenaires...

- **Affranchissements / Téléphone** inscrit 2400 €, proposé 1900 € :

- 500 €. S'il est indispensable de garder la ligne de frais pour le téléphone, les frais d'affranchissements (envois de documents aux salles) qui représentent 1900 € ne semble pas forcément un impératif, les salles peuvent les récupérer par un autre biais ou alors le port des documents envoyés peut être pris en charge par la salle demandeuse...

Au total, nous arrivons à une baisse prévisionnelle en dépenses de **3 900 €**

Faire attention toutefois de bien mettre en avant aux partenaires ce que représente pour Plein Champ cette baisse de subventions, afin d'éviter d'entendre que nous arrivons à faire la même chose avec moins d'argent !

En revanche au cas où d'autres baisses soient à prévoir Philippe propose plusieurs pistes de travail :

- Le loyer (même si celui-ci n'est pas très élevé compte tenu de sa position géographique et des avantages possibles – salle de réunion, cuisine - ce qui nécessiterait de trouver un cinéma qui puisse accueillir généreusement Fabienne... bien que dans l'agglomération clermontoise ça paraisse compliqué (Le Rio, Le Gergovie – Municipalité de Cournon). Dans le bâtiment de la Région Auvergne ?
- La réduction du temps de travail de Fabienne.

Christophe indique que dans cette configuration d'une éventuelle modification du temps de travail, peut-être serait-il intéressant d'avoir une vision du temps passé par Fabienne pour chaque action et permettant à chacun de mieux gérer les réorganisations éventuelles (possibilité via un calendrier sur Outlook).

Il peut être aussi envisager d'augmenter régulièrement les cotisations (même si ça ne représentera que peu de chose)

Fabienne indique qu'une piste de travail est envisagée avec les CEMEA, ce qui fait douter plusieurs d'entre nous.

Résumé des décisions soumises à l'approbation de l'ensemble du CA :

- Maintien des dépenses liées aux animations déjà actées et ce jusqu'au mois de mai/juin : 1500 € sur des tournées dans le cadre du printemps du documentaire, 90 € pour le déplacement de la réalisatrice des Grands

hommes, 436.34 € déjà dépensés pour les tournées du début d'année.

- Alléger l'édition de nos propres documents et sûrement à terme arrêter les commandes de documents AFCAE. Un seul document P'tits mordus au lieu de deux (*voir aussi ce qu'on peut gratter en terme financier par rapport au grammage, au nombre de pages... Définir ce qui est le plus utilisé dans le document : les jeux ou le topo sur les films ?...*)

- Baisse de la participation financière à l'édition de la plaquette SQP : Passer de 600 € à 350 € ? 400 € ? ou 100 € ?

(note de la rédaction : après une consultation par mail après cette réunion, la majorité du CA a voté pour une aide à 100 € par Plein Champ sur l'édition du programme Coup de Cœur du Festival du Court-Métrage. Un courrier explicatif est envoyé au Président Jean-Claude Saurel)

- Rabottage dans les lignes :
- **Ligne honoraires comptables et formation** : - 1500 €
- **Publications éditions de document de film** : - 800 €
- **Frais de déplacement coordinatrice et Président** : - 500 €
- **Frais de mission et réception** : - 600 €
- **Affranchissements / Téléphone** : - 500 €
- Faire un bilan aux partenaires des actions mises de côté liées à la baisse de subvention

Il va de soi que nous n'avons pas discuté de la pertinence de refaire le tour des partenaires mais que cela semble indispensable...

Fin de la réunion 12 h.

Compte-rendu rédigé par Christophe Jeanpetit